

DUHAMEL DU MONCEAU (1700-1782), ACADÉMICIEN, SYLVICULTEUR ET AGRONOME

ANDRÉE CORVOL-DESSERT

Directrice de recherche, CNRS,
présidente du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises.



Henri-Louis Duhamel du Monceau

Source : BNF

Duhamel du Monceau (1700-1782), homme de sciences, homme de lettres et grand commis de l'Etat, fréquentait tous ceux qui bâtissaient l'Europe des sociétés savantes. Expression galvaudée, «l'Esprit des Lumières» soufflait en lui : Réaumur (1683-1757), son mentor, l'admirait et Buffon, son rival (1707-1788), l'exécrait. Cependant, encensé ou contesté, il aurait dû demeurer dans les mémoires, ne serait-ce qu'en raison d'un excès de louanges et de critiques, mais ce fut l'inverse qui arriva : les événements révolutionnaire balayèrent l'individu et sa contribution. Les historiens retinrent les acteurs majeurs du chambardement, tous nés non avec le siècle, mais à son tournant. Or Duhamel dépassait les 50

ans quand débuta la bataille autour de Diderot et l'Encyclopédie ;

les 60 ans quand parurent le Contrat social de Rousseau (1762) et le Traité sur la Tolérance de Voltaire (1763).

En 1789, Duhamel du Monceau n'était plus (1782), décès qui suivait celui de son confrère Turgot de l'Aulne (1781), contrôleur général des Finances : récoltes engrangées et recettes fiscales allaient de pair. Quant à leurs jeunes amis, Guillaume Lamoignon de Malesherbes, Antoine-Laurent de Lavoisier ou Philibert-Charles Varenne de Fenille, membres de l'Académie des Sciences et de Sociétés d'Agriculture, il leur restait cinq ans à vivre (1794). Aujourd'hui, nombre d'académiciens ont oublié Duhamel, ses fonctions, ses thèses, leurs rôles. On ne saurait que le regretter... Inspecteur général de la Marine, il intervint dans les ports-arsenaux et leurs aires d'approvisionnement. Expérimentateur, il éclaira les propriétaires intéressés, cultivateurs ou sylviculteurs. Croyant au Progrès, le philanthrope refusait de le confiner au cercle des savants, académies et laboratoires, pépinières et arboretums.

Adjoint chimiste, spécialiste de l'arbre

Henry-Louis, troisième enfant d'Alexandre Duhamel, seigneur de Denainvilliers, et d'Anne Trottier, fille de négociants et d'échevins, fut éduqué au collège d'Harcourt (Lycée Saint-Louis). Il n'y brilla guère, hormis par son penchant : observer et consigner, voilà qui menait à la «physique», discipline incorporant anatomie et médecine, zoologie et entomologie, botanique et phytothérapie. Après ses humanités, il commença par effectuer son droit, conformément aux desiderata du père – condition sine qua non pour obtenir un office de justice. Mais Duhamel aspirait seulement au Jardin du Roi, rêve ancien et succès premier : son mémoire sur la maladie du safran (1728). Henri-Louis en montrait la cause, le mycélium d'un champignon, et les moyens de prévenir et de combattre. Comment ne pas sauver la plante d'or, culture qui profitait à l'Orléanais ? En fait, Duhamel eut toujours le goût des sciences appliquées.

Denainvilliers, domaine indivis du décès paternel (1721) à l'accord familial (1731), revint à l'aîné (1697-1775) : le cadet vécut à Paris avec sa mère et ses sœurs, le patrimoine immobilier étant considérable. Cela n'excluait pas des retours fréquents : son frère aménagea un laboratoire dans une aile du château. De concert, ils travaillèrent à la purification et à la solubilisation des sels de tartre, à la fabrication de l'alcool éthylique, à la composition des sels d'ammonium, à la cristallisation du carbonate de sodium, à l'incinération des plantes de terrains salés. L'avancée était notable : un, terrains et plantes concouraient à la formation des sels trouvés dans les cendres ; deux, sel de synthèse et sel d'extraction étaient semblables, à ceci près que ce dernier renfermait des «substances impures», signature invisible de sa provenance géographique.

A l'époque, la chimie restait liée aux applications pharmaceutiques et manufacturières, aucune nomenclature systématique n'existant encore. En la matière, Duhamel bénéficia de l'enseignement d'Etienne-François Geoffroy et de Louis de Lémery, dont il avait le Cours de Chimie et le Traité des drogues simples. Ils l'aidèrent à devenir adjoint-chimiste (1728), ce qui l'attachait à la personne et aux recherches d'un académicien. Insensiblement, cela l'éloignait du Jardin du Roi.

Henri-Louis garda toujours ce sens du concret. Aussi, trois ans plus tard (1731), quand l'Académie des Sciences dut recenser et évaluer les méthodes de cintrage, le programme lui incomba-t-il : deux ans à temps plein ! Impressionné par ses «mécaniques» et ses propositions, le secrétaire d'Etat à la Marine lui recommanda Georges Leclerc, jeune homme sans propriété (Buffon) ni dignité (comte), quoique promis au succès car protégé par Charles-François Cisternay du Fay (1698-1739), intendant du Jardin du Roi. Pour l'heure, Georges traduisait la Statistique des végétaux de Stephen Hales (1677-1761). L'Anglais montrait des expériences qui mettaient en évidence les vaisseaux et les cernes ligneux, les uns permettant la circulation de la sève et les autres, l'accroissement du sujet. Cela marqua fortement Duhamel, qui essayait d'augmenter la dureté et la durabilité du matériau. On imagine sa stupéfaction en découvrant l'opuscule de Buffon : Moyen facile d'augmenter la solidité, la force et la durée du bois (1738) !

Henri-Louis demeurait «le» spécialiste arbre et produit ligneux, en dépit de cet accrochage, conséquence d'une rivalité grandissante. Il abordait les problèmes par le biais des sciences expérimentales. Maurepas, secrétaire d'Etat à la Marine (1723-1749), l'envoya collecter des renseignements en Angleterre et aux Provinces-Unies, mais préserva l'équilibre entre étude et pratique en lui adjoignant le meilleur des maîtres-charpentiers : Blaise Ollivier. Information ? Espionnage ? Le terme dépend du côté où l'on regarde... Duhamel réussit

au-delà de toute attente, la sienne exceptée : rentré à Paris, il découvrit Georges Leclerc intendant du Jardin du Roi ! Celui-ci avait des contacts à la Cour qui, le moment venu, évoquèrent les antécédents jansénistes du concurrent : sa grand-tante, dernière abbesse de Port-Royal ; son grand-oncle, curé réfractaire à la bulle Unigenitus qui condamnait cette mouvance !

Dans ce premier tiers du XVIII^e siècle, la spiritualité janséniste continuait à inquiéter. On jasait sur les assemblées de «frères» et de «sœurs», chez des particuliers ou à l'intérieur d'un cimetière, celui de Saint-Médard, faubourg Saint-Marcel, le plus misérable de la capitale. Les Convulsionnaires honoraient François de Paris (1690-1727) : diacre janséniste, il soulagea la pauvreté de son vivant et guérissait les malades depuis sa tombe. Le Pouvoir ne craignait pas les miracles, mais l'attroupement de fidèles, la bousculade de spectateurs : les convulsions générales précipitaient la guérison individuelle... En fait, l'hystérie collective dérangeait moins que Les Nouvelles ecclésiastiques qui évoquaient événement et persécution : foule dispersée, quidams arrêtés. Associant information et propagande, la gazette légitimait les remontrances parlementaires contre l'arbitraire monarchique. Derrière cette démarche, la défense des libertés : religion, réunion, expression.

A dire vrai, la répression émanait moins du souverain, Louis XV, que du Premier ministre, son ancien précepteur, André-Hercule de Fleury (1726-1743). Le cardinal préservait la puissance royale : Soanen, évêque janséniste de Senez-en-Provence, fut exilé à la Chaise-Dieu (1727), le martyr avant le trépas (1740) ! Entre temps, évêques et abbés suspects furent soigneusement purgés. Voilà pour l'ambiance : la Marine consultait Duhamel, mais ne lui donnait aucun poste en rapport avec ses missions, ce qui le privait de toute activité opérationnelle.

Inspecteur général de la Marine

Changer cela supposait un ministre insensible aux débats théologiques et préoccupé par les enjeux maritimes. C'était le cas de Maurepas (1701-1781). Appartenant à la puissante famille des Phélypeaux, responsable du département depuis les années 1690, Jean-Frédéric était l'exact contemporain d'Henri-Louis. Comme Colbert, Seignelay et Pontchartrain, ses prédécesseurs, Maurepas constatait la corruption des bâtiments : on les radoubait souvent, on les démontait parfois. Quant aux charpentiers de marine, ils expliquaient cette situation par la mauvaise qualité des chênes (carène) et des sapins (mature) et la petite quantité de bois courbes, les vaisseaux français étant très «taillés». Dans la nature, ces formes étaient rares. On y remédiait en «courbant» les arbres sur massifs (contentions, cordages) et les pièces sur chantiers (vapeur, moule).

Henri-Louis profita de l'urgence : la guerre de Succession d'Autriche approchait. Déclarée, elle ravagea le nord et l'est du continent européen et n'épargna pas les colonies françaises (1740-1748) : le blocus anglais asphyxiait îles des Caraïbes et comptoirs des Indes. Exportant sucre, coton, gayac et épices, les producteurs devaient vendre aux marchands français et charger sur bateaux français. C'était le principe de l'Exclusif. Pour l'imposer, a fortiori pour le maintenir, la Royale devait renaître. Car les traités de 1715, qui mettaient un terme au bellicisme louis-quatorzien, avaient conduit à son abandon. En 1723, remplacer le vieux Pontchartrain par son fils Maurepas ne l'avait pas ressuscitée : sous la contrainte financière, le gouvernement rognait les crédits. La guerre venant, l'argent fut trouvé et le programme engagé. Comment améliorer les navires ? Comment mobiliser les matériaux ? Comment les économiser ? Comment les entreposer ?

Duhamel fut promu inspecteur général de la Marine (1739). Par commission royale, il passait

de la théorie à l'action : désigner, abattre, transporter et façonner les arbres dont les chantiers navals avaient grandement besoin. Cela lui donnait tout pouvoir sur les arsenaux du Levant (façade méditerranéenne) et du Ponant (façade atlantique) : aménagement du terrain, équipement du chantier, vérification des vaisseaux, recrutement des hommes. Il commença par leur formation. Créée en 1741, l'Ecole de la Marine intégra sciences exactes et sciences appliquées à l'enseignement, tendance commune aux écoles de la décennie (Ponts-et-Chaussées, Génie). Agrandie, elle emménagea au Louvre, à proximité des plans-reliefs portuaires et des maquettes de bâtiment (1748). Enterrée faute de budget (1758), elle resurgit sous le ministériat d'Etienne-François, duc de Choiseul-Beaupré (1719-1785). Qui dirigea l'Ecole des ingénieurs-constructeurs (1765) ? Duhamel, évidemment ! Loin de considérer uniquement grumes et vaisseaux, il examina ce qui conditionnait la navigation : les vents qui affectaient la voilure et la mature ; les maux qui décimaient les embarqués. Aussi rédigea-t-il un ouvrage sur l'hygiène et la nutrition à bord : Moyens de conserver la santé aux équipages... (1759). Tout cela perdura : quand la énième réforme de la marine fut ordonnée (1763), l'ingénieur-constructeur Antoine Choquer de Lindu reprit les idées de Duhamel qui l'avait chargé de bâtir le bagne de Brest (1751). L'édit de 1765 resta sur la même ligne.

Ces idées reflétaient douze années d'expériences comparatives (1739-1751) : arbres-futaies ou arbres-taillis ; régimes réguliers ou régimes jardinés ; grumes à l'air libre ou grumes immergées ; fosses à mâts avec eau douce ou eau salée, voire eaux alternées ; tiges brutes ou tiges pelées ; injection ou aspersion de substances diverses, etc. Duhamel leur sacrifia des dizaines de spécimens : les mesures précisaient les relations entre densité des arbres/croissance des tiges et entre volume de l'écorce/volume du matériau. En observant comment ces termes fluctuaient avec l'orientation et l'isolement du tronc, Duhamel soulignait l'intérêt des éclaircies et la nuisance des météores. C'était l'époque où les variations météorologiques faisaient l'objet de relevés journaliers, effectués par de simples quidams et commentés au sein des sociétés savantes : rares au XVII^e siècle, les tempêtes devenaient plus fréquentes depuis les années 1750. Comme les plantes de culture étaient annuelles, pas les arbres des forêts et des vergers, sylviculteurs et arboriculteurs étaient plus gravement touchés que les agriculteurs.

Auteur prolifique

Maurepas disgracié (1749), Duhamel conserva ses activités administratives : il accompagna donc 13 secrétaires d'État, de sa nomination en 1739 à sa disparition en 1782 ! Rapports étroits avec Maurepas, son bienfaiteur ; avec Rouillé (1749-54), qui ignorait les choses de la mer ; avec Machault d'Arnouville, qui les maîtrisait, mais resta peu (1754-57). Rapports distants ensuite : les défaites navales qui ponctuèrent la guerre de Sept Ans (1756-1763) minèrent la confiance royale dans une équipe visiblement incapable de garder la flotte au niveau de l'adversaire. Dès lors, l'influence de Duhamel refléta moins ses actions que ses contacts auprès du nouveau secrétaire d'Etat : César-Gabriel, duc de Choiseul-Praslin (1712-1785), cousin de l'autre qui, un temps, avait cumulé Guerre et Marine (1761-1766). Pire, cette influence déclina lorsque l'Académie de Marine de Brest le catalogua membre honoraire : n'avait-il pas contribué à transformer le cénacle réuni autour de Bigot de Morogues en institution officielle (1752) ?

Dorénavant, l'écriture l'emporta sur toute autre préoccupation. Duhamel avait trente ans devant lui. En témoignent les ouvrages qui composent le *Traité des bois et forêts* (1755-1757), le *Traité sur la structure, l'anatomie et la physiologie des plantes* et le *Traité des semis et plantations des arbres et de leur culture* (1764), le *Traité de l'exploitation des bois*

DE L'EXPLOITATION DES BOIS,

OU

MOYENS DE TIRER UN PARTI AVANTAGEUX
DES TAILLIS, DEMI-FUTAIES
ET HAUTES-FUTAIES,

ET D'EN FAIRE UNE JUSTE ESTIMATION:

*Après la Description des Arts qui se pratiquent
dans les Forêts :*

Faisant partie du *Traité complet des BOIS
& des FORESTS.*

Par M. DUHAMEL DU MONCEAU, de l'Académie Royale
des Sciences ; de la Société R. de Londres ; de l'Acad. Imp. de Pétersbourg ;
des Académies de Palerme & de Besançon ; Honoraire de la Société d'Edim-
bourg, & de l'Académie de Marine ; de plusieurs Sociétés d'Agriculture ;
Inspecteur Général de la Marine.

OUVRAGE ENRICHÉ DE FIGURES EN TAILLE-DOUCE.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,

Chez H. L. GUERIN & L. F. DELATOUR,
rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.

M. D C C. L X I V.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

De l'exploitation des bois,
par Henri-Louis Duhamel du Monceau.

Source : BNF

Livre consultable en ligne (BNF) :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1090270/f6.image.textelimage>

génétique dans la sylviculture. Dans cette période, les carrières de Buffon et de Duhamel divergent fortement. Buffon lança l'idée que l'ex-rival était au mieux un vulgarisateur, au pire un compilateur. Il tirait parti de l'engouement des élites pour la Nature et a contrario du discrédit dont souffraient la Marine et les Eaux et Forêts : la première ponctionnerait trop d'arbres et les secondes sanctionneraient trop de délits. La concurrence des individus correspondait à des différences de recrutement. L'Académie regroupait scientifiques et administrateurs connus pour leurs travaux en «mathématique» (= sciences spéculatives) et en «physique» (sciences expérimentales), d'où la place donnée aux «physiciens-cultivateurs» (= agronomes). Le Jardin du Roi bannissait les gestionnaires, fussent-ils célèbres, ses pré-occupations étant essentiellement botaniques et médicinales : il attirait les «naturalistes», terme assez vague. La plupart d'entre eux avaient étudié la physique avant la taxinomie ou la physiologie, ce qui les rapprochait des confrères agronomes.

Membre de l'Académie des Sciences

Henri-Louis, adjoint-chimiste en 1728, associé-botaniste en 1730, pensionnaire en 1738, le resta jusqu'à sa mort, terrassé par une embolie en quittant l'Académie. Onze années pour

(1764), le *Traité du transport*, de la conservation et de la force des bois (1764-1767), etc. L'ensemble embrasse tout ce qui correspond à la «filiale bois» : de la forêt à l'arbre ; de l'arbre aux caractères du bois ; de ses caractères à son façonnement, sans parler des conseils dispensés à qui désirait investir dans une ressource pérenne – «durable» dirait-on aujourd'hui. Qui aurait prévu que, d'ici 50 ans, la marine serait de métal ? Que, d'ici 100 ans, elle serait à vapeur ? Comme les besoins de la marine n'absorbaient qu'une infime fraction de la récolte ligneuse, le placement demeura valable. Duhamel n'était pas le seul à conseiller cela. Il l'était par contre en ce qui concernait la sélection des essences en fonction de la nature des sols ; en fonction aussi de leur provenance, cause d'échec quand le milieu d'accueil différait trop du milieu de départ. Henri-Louis pressentait ainsi le rôle de la pédologie et de la

atteindre le graal. Cinquante cinq ans à défendre l'institution... Trois fois, il en fut sous-directeur et directeur : 1742-43, 1755-56, 1767-68, confrères et ministres dialoguant par son truchement : la position était enviable – notoriété des travaux et répartition des crédits. Le monarque était tout autant protecteur que mécène : chaque «pensionnaire» avait un «adjoint», qui l'assistait dans ses travaux, une «pension», qui l'érigait en scientifique professionnel. Ce statut datait de 1699 : il transforma l'Académie afin que les Sciences servent l'Etat. Elle siégeait au Louvre, centre du pouvoir : les entreprises collectives n'étant plus nécessaires, la Connaissance progressait grâce aux travaux de chacun. Duhamel approuvait la démarche. Elle le comblait de fierté. La preuve ? Dans les documents notariés, il mettait en tête «membre de l'Académie des Sciences». Venaient ensuite la Société royale de Londres, les Académies de Palerme et de Bergame, l'Académie de Hambourg, l'Institut de Bologne, l'Académie de Marine. Et enfin, «inspecteur général de la Marine».

Comme tout «pensionné», Duhamel devait servir la Compagnie qui l'accueillit et la Monarchie qui le finançait. Cela sous-entendait sa contribution aux expertises que demandait souverain, ministre, confrère ou particulier. Les commissions étudiaient, évaluaient, approuvaient – ou rejetaient. Le compte-rendu équivalait ainsi à un certificat de validation. La plupart des avancées, ouvrages, inventions, techniques ou machines intégralement présentées, concernait non les sciences, l'industrie ou la technique, mais l'économie rurale. Duhamel travailla avec très peu de confrères, en fonction de ses affinités (le neveu Fougeroux, les amis Montigny et Jussieu) ou de ses compétences (Bouguer, Camus, Deparcieux, Hellot, Macquer). Chaque année, l'Académie éditait un volume en deux parties : «Histoire» (rapport d'activité) et «Mémoires» (ceux présentés par leur rapporteur). Duhamel manifesta un activisme remarquable : 12 mémoires Chimie, en début de carrière ; 12 Botanique, description et physiologie des végétaux, 12 Economie rurale (cultures et maladies), 46 Observations météorologiques, 8 Divers.

A partir de 1750, outre les visites qu'impliquaient ses inspections navales, Henri-Louis mena de front un double engagement : achever ce que Réaumur entreprit (Description des métiers) et diffuser les résultats obtenus en agronomie (Traité des cultures, puis Eléments d'agriculture). Dans les deux cas, il s'agissait de commandes publiques. La réponse exigeait un individu capable de constituer une équipe et, si besoin, de remplacer un collaborateur défaillant, voire de rédiger le texte manquant. Polyvalent, Duhamel était incontournable.

Le premier projet, collecter et éditer les monographies relatives aux métiers – gestes, outils, produits – remontait au Contrôleur général, mais Colbert mort (1683), le dossier fut remisé : ressorti en 1708, René-Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757) en hérita. Ce physicien-naturaliste accumula une documentation impressionnante, dont plus de 200 plaques de cuivre destinées à l'illustration des opuscules. Las ! Les parutions s'espacèrent : les contributeurs tardaient à rendre leur copie et l'académicien avait d'autres travaux en cours. A son décès, on trouva une masse disparate : textes très copieux ou textes trop maigres ; données obsolètes des années 1670-80 ou données vieillissantes des années 1710-20. Que faire ? Corriger les opus dépassés ? Tourner la page et continuer ? Duhamel préféra la dernière solution : entre 1761 et 1782, il publia 74 «Arts» (= façons de faire). Curieusement, les collaborateurs académiciens furent rares, boudant un travail qui contrevenait au statut : 8 titulaires («pensionnaires», «associés») sur 40 intervenants ! En fait, le dossier avait refait surface sous la pression : la concurrence imminente de l'Encyclopédie, Diderot envisageant de récupérer les plaques gravées que détenait l'Académie.

Duhamel ne limita donc pas ses réflexions aux domaines maritimes et sylvicoles, même s'il innova peu quant aux professions associées. Ainsi, les «Arts» passaient en revue : pipier,

cirier, tanneur, couvreur ; chandelier, savonnier, charbonnier, sabotier, etc. Tous ces métiers recyclaient les « menus » produits de la forêt : rémanents, souchons, cendres, tanins, bardaux, rouettes, tilles, « miellats », etc. C'était dans l'air du temps : les élites sociales découvraient le monde ouvrier, ses gestes, ses outils ; elles regardaient enfin les gens de peu et les gens de rien, ce peuple qui devait tout à la force des bras et au talent des mains. Duhamel persuada les éditeurs, Desaint, Guérin, Delatour, etc., du potentiel d'un tel marché : mettre le savoir à portée de public, en adaptant textes et schémas.

Le second projet reflétait également la banalisation des écrits et l'émancipation des auteurs. Henri-Louis ne ressemblait pourtant pas à un « intellectuel engagé », formulation délicieusement anachronique appliquée à Diderot, écrivain censuré, à Voltaire, avocat pourchassé, à Rousseau, républicain helvétique. La liste oublie celui qui combattait difficultés forestières et insuffisances céréalières : lié aux Lamoignon, aux Phélypeaux, aux Choiseul, Duhamel mesurait l'incertitude des ravitaillements en bois et en blé. Très longtemps, on l'attribua aux mauvaises récoltes – intempéries ? Parasites ? A présent, on lui ajoutait les lenteurs du transport – conditions climatiques ? Obstacles juridiques ? Henri-Louis évita les querelles qui, sur ces chapitres, opposaient les tenants du privé à ceux du public, les chantres du commerce à ceux de l'autarcie, les échangistes aux protectionnistes. Tant de « istes » le laissaient froid : ses parents connurent les famines des années 1690 et lui, les disettes de 1738 à 1741 et de l'hiver 1743.

Gestionnaire de domaines

Au reste, maintes fois, Duhamel démêla l'écheveau complexe de calamités agricoles : 1728, la maladie du safran en Gâtinais – un champignon ; 1761, le dévoreur des grains en Angoumois – un insecte ; etc. Comme Mathieu Tillet (1714-1791), collègue-associé, les parasitoses l'interpellaient : l'hypothèse fut examinée à propos des feuilles précocement roussies ou tombées. Était-ce explicable par des spores de champignon ? Des pontes d'insecte ? En tout cas, déposée en surface, la substance poudreuse finissait par envahir la sève descendante puis l'organisme tout entier, cette sève l'alimentant. L'idée choquait. Beaucoup doutaient de l'existence des deux sèves, l'une enrichie (mouvement descendant) et l'autre aqueuse (mouvement ascendant). Certains croyaient à un circuit fermé comme le réseau sanguin. Très peu songeaient à un circuit ouvert : sous l'écorce, les « canaux vitaux » (cambium) joindraient feuillages et racines. Duhamel soupçonnait le rôle des feuilles dans les échanges Air/Suc sans parvenir à les démontrer. Bref, la croissance des rendements et la protection des récoltes paraissaient nettement plus consensuelles...

Au courant de tout ce qui agitait la société anglaise, ce propriétaire considérable, ce botaniste émérite fut séduit par les thèses de Jethro Tull (1674-1741). Enterré depuis peu, l'agronome restait présent au travers des controverses. Décrivant une agriculture sinon intensive, du moins performante, « nouvelle » pour un Français, *New Horse Hoeing Husbandry* (1731) méritait une traduction française. Buffon, spécialisé en physiologie végétale, devait vérifier la terminologie utilisée (1743). Mais, absorbé par la rédaction de l'*Histoire naturelle*, il renonça assez vite. Duhamel, déjà chargé du travail, hérita des notes (1748). L'ouvrage de Jethro Tull fut largement diffusé, mélange d'archaïsmes (primauté des céréales, maintien des soles) et de nouveautés (instruments aratoires, fourrages artificiels). Duhamel outrepassa sa traduction, bien qu'il l'eût intitulée : *Traité de la culture des terres suivant les principes de M. Tull* (1750-1761 ; rééd. 1753-1757). Le premier volume exposait la doctrine tullienne (1750). En revanche, le second indiquait les postulats erronés, les expériences contestables et les propositions inutiles (1756). Les quatre suivants évoquaient les pratiques agraires

des provinces françaises, usant des courriers reçus pour rappeler quelques principes : la qualité des parcelles conditionne le volume des récoltes, qualité que corrigent travail du sol, amendements et fertilisants (1761). Duhamel n'avait pas achevé la rédaction du *Traité* qu'il ouvrait un autre dossier, celui de l'arboriculture : il publia le *Traité des arbres et des arbustes* qui se cultivent en France en pleine terre (1755) et *La Physique des arbres* (1758). Onze années plus tard, le *Traité des Arbres fruitiers* (1768) compléta l'ensemble. Dans l'intervalle, les *Eléments d'agriculture* (1762) exposaient ses dernières recherches : l'ouvrage abordait les techniques de labour, sans condamner la jachère, réservée aux territoires déshérités. Il évoquait aussi les cultures industrielles et les méthodes innovantes – par exemple, le fauchage des blés. Pourtant, l'accent portait toujours sur la pathologie et la conservation des grains. Dans cette période, Duhamel délaissa la sylviculture pour l'agronomie.

Duhamel n'aurait jamais mené ses travaux à terme sans ces laboratoires agricoles et sylvicoles que furent Vrigny, qui dotait sa belle-sœur (1714) ; Denainvilliers, qui revint à son frère (1731), Monceau, qu'il acheta près de Pithiviers (1731). L'unité de la famille lui permit d'avoir dans à Vrigny, un arboretum à dominante fruitière ; à Denainvilliers, une station agronomique ; à Monceau, un espace d'introduction et d'acclimatation. Comme l'aîné resta sans enfant et lui sans femme, les deux frères transmirent leurs possessions aux rejetons de leur sœur Angélique. Dans un premier temps, Alexandre (II) nomma son frère légataire universel (1774). Dans un second temps, Henri-Louis partagea ses biens entre ses cinq neveux. Ainsi, il géra les terres continument : 1731-1775 avec Alexandre (II) ; 1775-1782 pour les Fougeroux. Duhamel demeura fidèle au devoir de réserve imposé à l'administration : il ne proposa pas de réformer le système fisco-financier, contrairement à Vauban, fin XVII^e siècle, à Machault d'Arnouville, début XVIII^e siècle, à Maupeou, au milieu du siècle. Henri-Louis n'était pas un homme de pouvoir, pas même un homme qui médite sur celui-ci. Au fond, il faisait bien ce qui lui était prescrit ; il faisait mieux encore ce que lui dictait le sens du devoir. C'était un « honnête homme » comme on disait. Henri-Louis décéda sans mesurer ce que le siècle lui devait, sans comprendre qu'il était l'un de ses enfants. Il avait voulu être non un philosophe, mais un humaniste et un spécialiste. Humaniste, il le resta. Spécialiste, il ne le resta pas : il explora plusieurs voies, mais garda son cap. Ainsi, il effectua ce que *Candide* découvrit et ce que *Voltaire* refusait : cultiver son domaine et planter des arbres.

Pour en savoir plus

- J. BOULAIN, J.F. LEGROS, *D'Olivier de Serres à René Dumont : portraits d'agronomes*, Paris, Technique et Documentation, 1998.
- J. BOULAIN, *Histoire des pédologues et de la science des sols*, Paris, INRA, 1989.
- P. BOURDE, *Agronomes et agronomies au XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1967, 3 vol. Cf. pp. 254-251.
- A. CORVOL, *L'Homme et l'Arbre sous l'Ancien Régime*, Paris, Economica, 1984, 757 p.
- A. CORVOL (sous la dir.), *Duhamel du Monceau : un Européen des Lumières*, Orléans, Académie des Lettres, Sciences et Beaux-Arts de l'Orléanais et Musée d'Histoire naturelle, 2001, 330 p.
- A. CORVOL, *Les Arbres voyageurs : découverte, déplacement et utilisation des essences exotiques, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 2005, 362 p.
- A. CORVOL (sous la dir.), *Tempêtes sur la Forêt française, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006, 216 p.
- A. CORVOL, *L'Arbre en Occident, Les Héritages*, Paris, Fayard, 2009, 372 p.
- A. CORVOL, *Forêt et Marine*, Paris, L'Harmattan, 1999, 525 p.
- F. DELAPORTE, *Le second règne de la Nature : essai sur les questions de la Végétalité au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1979.
- B. DUPONT de DINECHIN, *Duhamel du Monceau : un savant exemplaire au Siècle des Lumières*, Paris, Connaissances et Mémoires européennes, 1999, 442 p.